



**BULLETIN MUNICIPAL DE
CHOISY
ETE 2013**

LE CHOISY-NOUVEAU



LE MOT DU MAIRE



Choisyliennes, Choisyliens,

Cet été a été chargé en événements. Outre la gestion de l'aire de grand passage pour les gens du voyage, gestion sur laquelle je reviendrai plus tard et plus formellement, nous avons vécu deux animations, proposées par le Comité des Fêtes, qui ont amené beaucoup de vie au chef lieu. En premier lieu la fête de la musique qui a eu un franc succès. Les organisateurs ont dû réapprovisionner le stand de restauration tant il y a eu de demandes. Il faut reconnaître que ce week-end festif était pratiquement le premier sans pluie depuis la sortie de l'hiver. La musique était de qualité avec un orchestre de rockabilly, les cornemuses et l'orgue de foire.

La deuxième animation était une première à CHOISY. Il s'agit de la course de caisses à savon qui, avec trente-cinq équipages a été une réussite totale. La course, les buvettes, la restauration, le bal, tout cela a bien fonctionné et vous avez été nombreux à encourager ces conducteurs de cinq à soixante-dix ans sur la route fermée pour l'occasion.

Vous retrouvez ces deux événements en première et quatrième de couverture.

La commune s'associe comme chaque année au dépistage du cancer du sein. Le logo du dépistage est à gauche de cet éditorial et un rappel se situe en avant dernière page. Ce dépistage est très important. Ne le zappez pas.

Bonne lecture à tous.

Votre maire,
Bernard Seigle

ASSOCIATION
LE CANCER
DU SEIN
PARLONS-EN !

Les photos de couverture sont celles de Mme Bardet. D'autres photos de la course de caisse à savons sont disponibles sur le site de la mairie. Nous sommes preneurs de toute belle photo de la commune pour illustrer le prochain Choisy-Liens. (A faire parvenir en mairie en haute définition svp).



PLEINS FEUX SUR : C'EST LA RENTREE !



Lundi 2 septembre, rentrée du corps enseignant...

Tout est prêt : travaux de peinture sur la façade et accès intérieur aux classes (entreprise PRORENO). A l'école maternelle, réfection du dallage de la cour (entreprise SAEV), pour compléter la réfection de l'espace jeux. Les services techniques ont effectué les travaux nécessaires à l'utilisation quotidienne des locaux.

Et, en application de la loi PEILLON 2013-595 du 8 juillet 2013 – Article L111-1.1. du code de l'Education : « *La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles... La déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux des mêmes écoles* ».

A l'école primaire, les professeurs des écoles se répartissent les 104 élèves dans 4 classes comme suit :

- 19 CP et 6 CE1 : Aurélie VANDENBUSSCHE
- 17 CE1 ET 10 CE2 : Déborah GRENAT
- 10 CE2 et 17 CM1 : Philippe PERRIN
- 25 CM2 : Muriel VOISIN

De gauche à droite : Muriel VOISIN (directrice), Laetitia LEPRIEUR (remplaçante rattachée à Choisy), Aurélie VANDENBUSSCHE, Philippe PERRIN, Deborah GRENAT et Evelyne DELAQUIS



A l'école maternelle, 49 élèves sont inscrits et répartis en deux classes (3 sections) : 19 petits et 6 moyens avec Josette LIENARD et 9 moyens et 15 grands avec Véronique COPIN

de gauche à droite Véronique COPIN et Josette LIENARD (directrice)



de gauche à droite : Myriam Berthoud, Valérie Imhoff, Mireille Orset, Valérie Husson, Corinne Krattinger et Sandrine Pellarin.

... et du personnel communal affecté aux écoles

Les ATSEM (agents spécialisés des écoles maternelles) Corinne KRATTINGER et Sandrine PELLARIN accompagnent les institutrices au quotidien pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

Les adjoints d'animation, Valérie IMHOFF et Valérie HUSSON, secondées par Corinne KRATTINGER, s'occupent de la garderie périscolaire ouverte de 7 h à 8 h 20 et après l'école de 16 h 30 à 18 h 30 dans le bâtiment de l'Enfance ou dans la salle dédiée à la garderie.

Le ménage des bâtiments est assuré chaque jour par les adjoints techniques Mireille ORSET à l'école maternelle et Valérie HUSSON à l'école primaire.

Le restaurant scolaire (géré par l'association de cantine scolaire avec une participation financière d'environ 60 % de la commune) sert en moyenne 120 repas par jour. Ces repas sont préparés par Mireille ORSET (responsable) et Myriam BERTHOUD, qui assure également l'entretien des locaux du restaurant scolaire.

TRANCHES DE VIE



La gastronomie française est vivante. Elle est depuis toujours un ciment social qui unit les Français au moment des repas..

La Fête de la gastronomie est une occasion pour les Français de (re)découvrir les richesses de leur patrimoine culinaire. Lancée en 2011 par le Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation sur une journée, elle a été reprise par Mme Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, qui décide de faire grandir la fête en l'étendant sur trois jours (chaque premier week-end d'automne). Cette fête de la gastronomie va se dérouler à CHOISY durant trois jours du 20 au 22 septembre avec des animations à l'école primaire (ateliers avec les élèves cuisiniers du CFA de Groisy à la cantine scolaire), et de nombreux ateliers embrassant l'ensemble des thèmes liés à la gastronomie.

. PROGRAMME DETAILLE SUR LE SITE DE LA MAIRIE : www.choisy.fr ou en flashant :

. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRES DE CLAUDE CARAT AU 06 85 33 47 85 ou par mail à claude.carat@orange.fr

. SUIVEZ LA FETE DE LA GASTRONOMIE DE CHOISY sur FACEBOOK et ONETOUS



COURSE D'ORIENTATION POUR PETITS ET GRANDS

Le samedi 14 septembre à partir de 13h30,

organisée par Chemins Faisant. Participation 3 € (gratuit pour les adhérents)

LA RENTREE DES ASSOCIATIONS



la valeur n'attend pas le nombre des années...

Cléo Girard et Charline Dartenucq sont devenues CHAMPIONNES DE FRANCE 2013 N3 PAR EQUIPE en Twirling Baton.

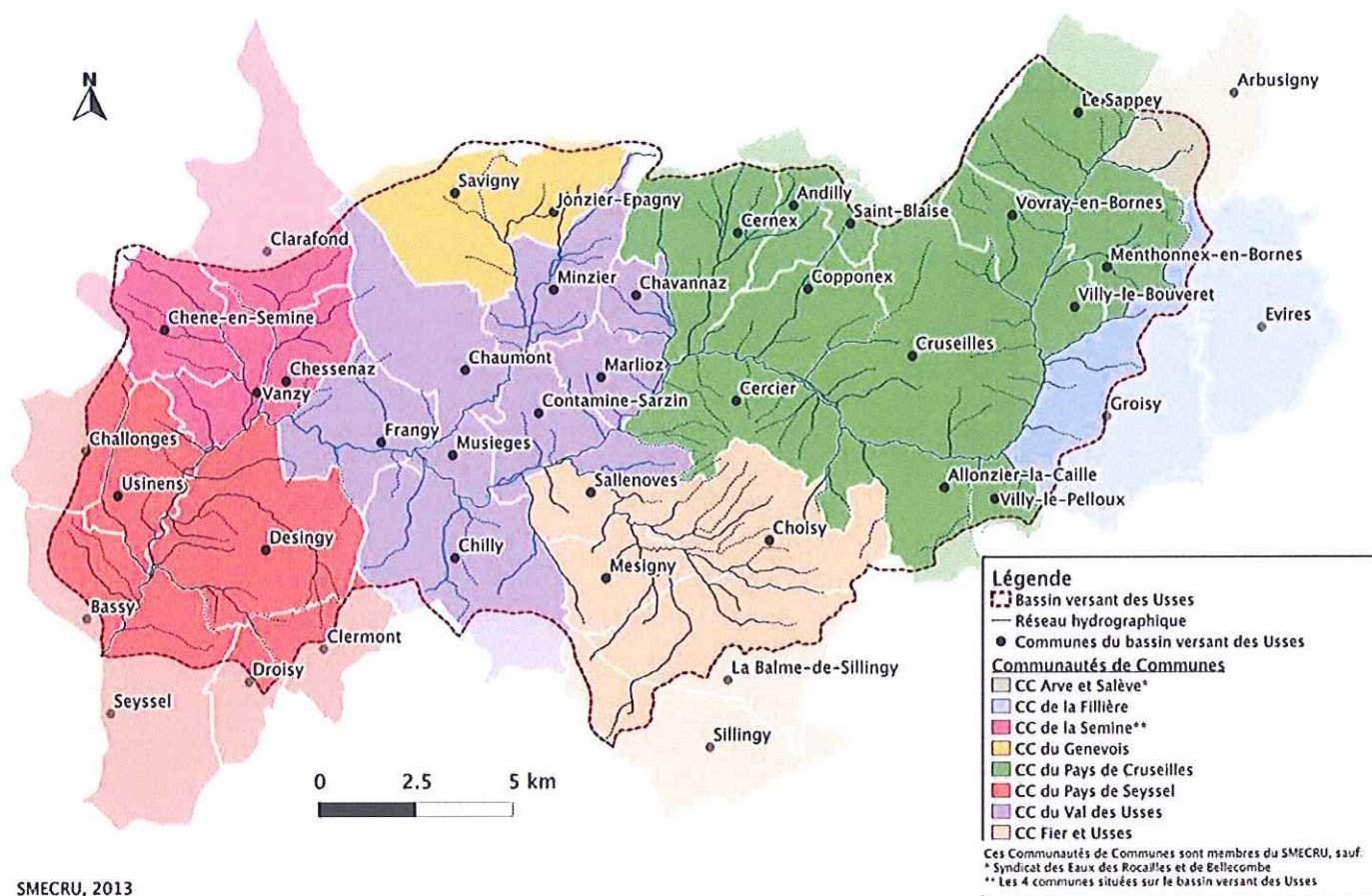
Ces deux Choisyliennes sont en CM2 cette année et font partie du club de la Balme de Sillingy "Danse Twirl Academia"

Bravo!

SEPTEMBRE		
Le 6 à 19h30	Assemblée Générale	Club Loisirs
Le 12	Goûter anniversaires des anciens	Club des anciens
Le 14	Course orientation	Chemins faisant
	Nuit des contes	Comité des fêtes
A définir	Assemblée Générale	APE
OCTOBRE		
Le 4 à 20h00	Assemblée Générale	Chemins Faisant
Le 19	Bal des Ados	Comité des fêtes
Le 25 à 18h30	Assemblée Générale	A F N
A définir	Vente de brioches	A P E
NOVEMBRE		
Le 3	Choucroute des anciens	Club des anciens
Le 11	Cérémonie du 11 novembre	
Le 17	Exposition des artistes amateurs de Choisy	Comité des fêtes
Les 23 - 24	Soirées Meurtres et mystères	Club loisirs
DECEMBRE		
Les 7 et 8	Théâtre enfants	Club loisirs
Les 14 -15	Marché de Noël	Toutes associations

LE CONTRAT DE RIVIERES DES USSES

Carte du bassin versant des Usse



SMECRU, 2013

Depuis avril 2010, le **SMECRU** (Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivières des Usse) réalise des études sur le bassin versant des Usse afin de mieux connaître son fonctionnement, ses enjeux et développer ses atouts. L'objectif est de donner une réponse adaptée aux dysfonctionnements des milieux aquatiques en accompagnant les évolutions du territoire tout en préservant ces milieux qui nous rendent de nombreux services; le bassin versant des Usse, c'est 41 communes sur 310 km² parcourus par près de 250 km de cours d'eau (dont 47km sur les Usse). 33 000 habitants sont concernés.

Les élus du Comité Syndical travaillent déjà à l'étape suivante : la définition des actions à mener dans le cadre du Contrat de Rivières, qui se déroulera sur 5 ans, de 2014 à 2019. Il s'agit de vérifier l'adéquation des actions aux enjeux, de définir les priorités, les maîtrises d'ouvrages, les plans de financement, etc. pour une mise en œuvre du programme d'actions (dossier d'orientations stratégiques disponible sur le site ci-dessous dans l'onglet documents, sous-dossier documents du SMECRU)

Les prochaines étapes sont la présentation du Dossier de Candidature du Contrat aux partenaires : Agence de l'Eau, Région Rhône Alpes, Conseil Général 74, Services de l'Etat (DDT, ARS, ONEMA...), maître d'ouvrages potentiels, etc. Une fois leur approbation obtenue (prévue fin décembre 2013), les statuts du syndicat porteur pourront être adoptés, et le Contrat de Rivières sera signé en 2014. Cet accord technique et financier sera signé par les collectivités locales, les différents partenaires institutionnels (administrations et collectivités) et financiers, et les usagers de l'eau (pêcheurs, associations de protection de la nature, agriculteurs, carriers, industries, gestionnaires d'eau potable, producteurs d'hydroélectricité, etc.).

Nous sommes tous usagers de l'eau ! La qualité des milieux aquatiques nous concerne tous, que ce soit pour l'alimentation en eau potable, l'assainissement, notre sécurité, nos loisirs ou notre qualité de vie. Le Comité de Bassin des Usse se réunira en septembre pour adopter le projet de contrat de rivières. Vous y êtes conviés, informez vous de la date à partir de début septembre sur le site .

LE JARDIN DU CHEF LIEU



Derrière la mairie est prévu un aménagement que vous avez découvert en page centrale lors du dernier numéro d'hiver du « Choisylien » .

Cet aménagement, dont la réalisation a été initiée par les participants à la journée de l'environnement en 2012, devait se poursuivre en 2013 lors des journées de l'environnement. Le printemps très pluvieux a empêché par deux fois la tenue de ces journées. Le service technique a aménagé une bonne partie du chemin, a réalisé une plateforme et équipé le tout d'un banc public et de deux tables accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ceci est une première étape. Il faut poursuivre cet aménagement qui prévoit notamment la plantation de haies de hauteurs différentes selon les espèces. Vous pourrez ainsi constater de visu, lorsque les tailles adultes seront atteintes , qu'une haie n'est pas obligatoirement de grande hauteur et ne nécessite donc pas forcément une taille contraignante avec des déplacements réguliers en déchetterie.

La prochaine journée de l'environnement qui se focalisera sur ce jardin, se déroulera

le samedi 5 octobre, et reportée au 12 octobre en cas de pluie.

Les jardiniers bénévoles peuvent venir avec leurs outils. Venez nombreux !

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Vous avez pu constater cet été que la circulation a été quelque peu perturbée sur la commune à différents endroits :

Le conseil général a refait les couches de surface sur la route de la Balme et sur la route de Cercier (Champfleury). Aux Marais Pontaux (sur Allonzier), les travaux sur le réseau d'eau potable (changement de la canalisation) ont été réalisés avant la réfection de la voirie.



Réfection de la RD203 à hauteur de Champfleury



Travaux du Sila à Véry

A Véry, depuis juin, le SILA a entrepris la 1^{ère} tranche des travaux de construction du réseau d'assainissement collectif (du Pont Noir à la route du Vieux Véry) pour un montant de 411 640 €. Ces travaux engendrent de gros moyens techniques : la profondeur de la tranchée atteignant par endroits 4,50 m.



Suite à ces travaux, il sera nécessaire de refaire toute la chaussée en complément de la remise en état effectuée par le SILA.

La commune a profité de ces travaux pour mettre en place le busage du fossé sur la route de Véry entre Farage et le chemin des Joincets, et améliorer ainsi le réseau d'eaux pluviales. Ce busage sera non revêtu.

Les travaux de la tranche 2 (Vieux Véry → Ecole de Véry) devraient être réalisés à la suite de la tranche 1 dès que toutes les conventions de passage auront été signées.

Les autres travaux réalisés ou à réaliser dans le 2^{ème} semestre 2013

- cheminement piéton de Martinet à Basset et aménagement de l'accès de l'abribus
- réalisation d'un parking au stade et nouvelle implantation de l'espace de tri sélectif avec mise en place par la Communauté de Communes Fier et Usse de conteneurs semi-enterrés.
- sécurisation du carrefour des Crêts avec mise en place d'une signalisation horizontale
- travaux sur le réseau d'eaux pluviales (route d'Arthaz, route du Stade et route des Effrasses)
- divers travaux de couches de surface (route de Champfleury, route des Crêts, ...)



Aménagement d'un cheminement piéton de Martinet à Basset

FLASH CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité du compte-rendu des conseils est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet à l'adresse suivante :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »

Les conseils municipaux sont des réunions publiques ouvertes à tous.

CONSEIL DU 19 JUILLET 2013

Révision simplifiée n° 1 du Plan local d'urbanisme

Le conseil municipal a décidé d'approuver la révision simplifiée n° 1 du Plan Local d'urbanisme.

Le dossier de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme

- Le conseil municipal a décidé d'approuver la modification n°1 du Plan local d'Urbanisme.
- Le dossier de PLU approuvé et modifié est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture de Haute-Savoie.

Composition de l'assemblée délibérante de la CCFU

Le conseil municipal décide de retenir un nombre de sièges total pour l'effectif du conseil communautaire égal à 32 (dont 4 postes pour Choisy).

LES CHOISYLOUPS...

Le centre de loisirs les CHOISYLOUPS a ouvert 4 semaines du 8 juillet au 2 août. Ce fut un grand succès, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants avec chaque semaine des thèmes différents : au fil de l'eau, découverte de la nature, sport dans tous ses états, expériences en tous genres. Le centre sera ouvert pour les vacances de la Toussaint du 21 au 27 octobre. Un calendrier vous sera proposé prochainement avec les dates et les thèmes retenus, ne tardez pas à vous inscrire. Un grand merci à nos animatrices et stagiaires pour leurs implications avec les enfants et la bonne marche du centre.



les animatrices. Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature à Mme Pascale LHOMME en mairie de Choisy.

Pour les vacances de Toussaint, nous recherchons des jeunes à partir de 16 ans pour seconder



LES RYTHMES SCOLAIRES

Une première réunion, à laquelle ont été conviés le corps enseignant, le DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale), les parents d'élèves, le conseil d'école, les associations et le conseil municipal, a eu lieu.

Au cours de cette réunion chacun a pu exprimer ses idées. D'autres rencontres seront programmées pendant l'année scolaire pour la mise en place du nouveau rythme scolaire à la rentrée 2014 et proposer des activités.

Nous comptons sur la participation de toutes les personnes qui nous ont sollicités pour prendre part à cette réflexion.

N'hésitez pas à contacter la mairie.

CARNET

NAISSANCES

25/05/2013 Élyna LIGONES

05/06/2013 Eline MARMOEX

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.



MARIAGES

aucun durant cette période

DECES

28/06/2013 Gilbert POCHAT-POCHATOUX

03/08/2013 Emma PRICAZ veuve VIDALE

Nos sincères condoléances aux familles

IMPORTANT :

Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de la commune.

Vous souhaitez participer aux élections de 2014 (municipales mars 2014)

Inscrivez-vous **avant le 31 décembre 2013**.

Présentez-vous en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

03/06/2013 THAREAU-BERTHET Nicolas et Karen, 2 maisons individuelles, route des Mégevands

10/06/2013 GIRAUDET Hugues et Mathilde, maison individuelle, route des Mégevands

Déclarations préalables

10/06/2013 DARTENUCQ Stéphane, véranda, impasse des Roses

10/06/2013 GRAVIER Sonia et Jean-Sébastien, piscine et abri de jardin, route des Crêts

10/06/2013 BOUVIER Eric et Tania, division de parcelle route de Rosière

10/06/2013 HEINRICH Benoît, abri-bois, impasse des Longues Raies

10/06/2013 CORLET Sylvain, réfection toiture et pose vélux, chemin des Balmettes

10/06/2013 VIDON François, véranda, impasse du Biollet

14/06/2013 PICAULT Aurélie et DOREAU Nicolas, extension, route des Mégevands

17/06/2013 MUGNIER-BAJAT Jean-Luc, panneaux photovoltaïques, route des Parents

17/06/2013 MERLIER Guillaume, aménagement terrasse, route des Mégevands

18/06/2013 BERTHOUD Evelyne, division de parcelle, route de Rosière

01/07/2013 FIRMESSE Pascal, panneaux photovoltaïques, chemin de Farage

03/07/2013 SIMON Bertrand, garage, impasse des Roses

04/07/2013 MANTILLERI Jean, réfection toiture, route du Château

11/07/2013 LUPIN Paula et HERGOTT Philippe, division de parcelle, route de Perroud

13/07/2013 COISSARD Jean-Marc, réfection toiture, impasse Fleurie

15/07/2013 RADENNE-WRIGHT Valérie, modification de façade, chemin des Chamois

29/07/2013 PINGUENET Laurent, abri de jardin, route du Four Banal

29/07/2013 LABORIE Rémi, portail, chemin des Fleurets

09/08/2013 FOURNIER Jacques, mur de clôture et extension terrasse, chemin des Bovaties

12/08/2013 MASSY Andrée, division de parcelles, route des Mégevands

INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h30-16h15	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	9h-12h 14h30-19h	INTERDIT
Déchetterie D'Epagny	13h-18h30 FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

QUALITE DE L'AIR :

Le brûlage de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- 18 400 km parcourus pour une voiture essence récente
(16 800km pour une voiture essence très ancienne)
- 5 900km parcourus pour une voiture diesel récente
(1 300km pour une voiture diesel très ancienne)
- 3 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fuel performante
- 3 semaines de chauffage d'une maison équipée chaudière bois performante
- Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts vient augmenter la pollution atmosphérique (hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatiles, oxydes d'azote)
- Une circulaire ministérielle rappelle cette interdiction de brûler à l'air libre des déchets verts et s'inscrit dans le volet communication du deuxième Plan National Santé Environnement (2009-2013) et de son plan particules (juillet 2010) qui propose des mesures visant à réduire les expositions dues à la contamination des milieux. Il est important de respecter cette interdiction car cela vise à améliorer la qualité de l'air.
- **Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?** Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...
- **Qui doit respecter cette interdiction ?** Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.
- **Quelques exceptions à cette interdiction** Des dérogations peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. Pour en savoir plus sur les exceptions, vous pouvez consulter la circulaire sur le site de la mairie ou prendre contact avec la préfecture de votre région

ADEME : <http://ecocitoyens.ademe.fr>

AIR RHONE-ALPES :

www.air-rhonealpes.fr

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
ALLO ENFANCE	119
URGENCES EUROPE	112
SPA MARLIOZ	04 50 77 82 40
CCFU	04 50 77 70 74
ADMR	04 50 68 76 56

TRANSPORT CAR LIHSA

8 départs par jour pour Annecy depuis La Balme ou Sillingy.

Lignes 21 et 22

Bons plans bus :

La Carte Déclit pour les moins de 26 ans

Le Ticket Gagnant : car + lignes urbaines SIBRA gratuites à Annecy

En savoir plus et télécharger les horaires :

<http://www.cg74.fr/pages/fr/menu-secondaire/informations-transports-107.html>

COVOITURAGE

3 parkings à Choisy :

- chef-lieu (cimetière)
- stade de Menulles
- école de Véry

BIBLIOTHEQUE

me 14h-15h30, ve 16h45-18h
et sa 14h-15h30

CINEMA

Cinébus tous les 15 jours
programme sur www.cinebus.fr

ACTIVITES

AGENDA

6 septembre

AG DU CLUB LOISIRS

à 19 h 30 - Salle des Fêtes

7 septembre

**FORUM
DES ASSOCIATIONS**

au Gymnase du Collège
à Sillingy à 13h30

14 sept

**COURSE
D'ORIENTATION
NUIT DES CONTES**

**21-22-23
sept**

**FETE DE LA
GASTRONOMIE**
(programme en p 4)

**et bien
d'autres activités ... en page
4 "Tranches de
Vie"**

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.44.32

TECHGRAVING SARL – Gravures tous supports - 04.50.77.49.42

André ADAM – Plombier ,Chauffagiste - 04.50.77.44.35

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

GUY PALOMBOT- Transports, Levage, Manutention - 06.70.16.40.84

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

Alpes Traditions Electricité – Installations électriques - 04.50.01.20.70

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrierie - 06.10.58.61.08

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier , Chauffagiste - 06.29.92.08.81

ETS VARENIK OLIVIER – Charpente ,Couverture , Zinguerie - 04.50.01.39.36

CBTP – Maçonnerie, TP et crêpi à la chaux - 04.50.05.07.23

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

PRORENO – Plaquiste , Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18. 47.45

LACOTE BETEMPS – menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

MONTAGNON – Ingénieur conseil - 04.50.77.44.79

SONDAZ Noël – menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

PERRIN Pascal – travaux d'étanchéité - 04.50.77.42.75

RTP – terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

VOUS NE FIGUREZ PAS SUR CETTE LISTE ? VOUS POUVEZ DONNER VOS
COORDONNEES EN MAIRIE POUR EN FAIRE PARTIE LA PROCHAINE FOIS.

**DÉPISTAGE
DU CANCER
DU SEIN**



*Vérifier de quand date
ma dernière mammographie*

À partir de 50 ans, c'est tous les deux ans



Un

$\frac{3}{4}$

$\frac{3}{4}$

f

mpo

f

mp



2.

pp *cre*

pp *cre*



pp *cre*

pp *cre*